La « politique de la ville » a pour objectif d’améliorer la situation des quartiers les plus en difficulté, que l’on appelle les « quartiers prioritaires ». Aujourd’hui, pour que la politique de la ville soit plus efficace et que les projets réalisés pour le quartier se fassent en accord avec les besoins des habitants, la loi impose qu’il y ait un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire.

Ce conseil citoyen est un groupe d’habitants du quartier qui se réunit pour :

**Vous aussi**

DONNEZ VOTRE AVIS,

PARTICIPEZ A UNE DYNAMIQUE CITOYENNE…

La « politique de la ville » a pour objectif d’améliorer la situation des quartiers les plus en difficulté, que l’on appelle les « quartiers prioritaires ». Aujourd’hui, pour que la politique de la ville soit plus efficace et que les projets réalisés pour le quartier se fassent en accord avec les besoins des habitants, la loi impose qu’il y ait un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire.

Vous avez dit conseil citoyen ?

**RENDEZ-VOUS**
insérer adresse
insérer date et heure

**RENSEIGNEMENTS**
insérer nom du référent
insérer coordonnées mail/tél

Vous avez dit conseil citoyen ?

**RENDEZ-VOUS**
insérer adresse
insérer date et heure

**RENSEIGNEMENTS**
insérer nom du référent
insérer coordonnées mail/tél

**Vous aussi**

DONNEZ VOTRE AVIS,

PARTICIPEZ A UNE DYNAMIQUE CITOYENNE…

La « politique de la ville » a pour objectif d’améliorer la situation des quartiers les plus en difficulté, que l’on appelle les « quartiers prioritaires ». Aujourd’hui, pour que la politique de la ville soit plus efficace et que les projets réalisés pour le quartier se fassent en accord avec les besoins des habitants, la loi impose qu’il y ait un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire.

**RENDEZ-VOUS**
insérer adresse
insérer date et heure

**RENSEIGNEMENTS**
insérer nom du référent
insérer coordonnées mail/tél

**Vous aussi**

DONNEZ VOTRE AVIS,

PARTICIPEZ A UNE DYNAMIQUE CITOYENNE…

La « politique de la ville » a pour objectif d’améliorer la situation des quartiers les plus en difficulté, que l’on appelle les « quartiers prioritaires ». Aujourd’hui, pour que la politique de la ville soit plus efficace et que les projets réalisés pour le quartier se fassent en accord avec les besoins des habitants, la loi impose qu’il y ait un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire.

Vous avez dit conseil citoyen ?

**Vous aussi**

DONNEZ VOTRE AVIS,

PARTICIPEZ A UNE DYNAMIQUE CITOYENNE…

**RENDEZ-VOUS**
insérer adresse
insérer date et heure

**RENSEIGNEMENTS**
insérer nom du référent
insérer coordonnées mail/tél

Vous avez dit conseil citoyen ?